

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

33

Nombre de votants :

33

**Date de convocation :
28 juin 2019**

**Date d'affichage :
11 juillet 2019**

L'AN deux mille dix-neuf, le **4 juillet** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 28 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BIONNIER, BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHAMPEL, M. DIOGON, Mmes DUBREUIL, FLORI-DUTOUR, MM. GRENET, HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SANNAT, MM. VERMOREL, ZICOLA.

ABSENTS :

M. Bruno FREGONESE, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Agnès MOLLON

Mme Michèle GRENET, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Pierrick VERMOREL

Mme Emilie LARIEU, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jackie DIOGON

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Catherine VILLER, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Stéphanie FLORI-DUTOUR

< > < > < > < >

Secrétaire de Séance : François PRADEAU

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 JUILLET 2019**

QUESTION N° 25

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Coopérative de l'école maternelle Pierre Brossolette

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n° 1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 19 juin 2019.

Pour terminer l'année scolaire toute l'école Pierre Brossolette maternelle (130 élèves) s'est rendue à Saint Ours les Roches pour visiter le site « La ruche des Puys », et a profité de ce déplacement pour visiter le « Chemin Fais'Art », le lundi 1^{er} juillet 2019.

Durant toute l'année l'école a travaillé autour du thème de la gourmandise. Pour cela, différentes actions ont été menées et des sorties ont été réalisées sur l'alimentation, le goût, la cuisine. Cette journée a permis aux élèves de découvrir l'abeille et son écosystème, de goûter le miel et de participer à des ateliers en lien avec leur projet.

Le budget total de ce projet est de 1 894 € comprenant les frais de transport en autocars (750 €) ainsi que les frais d'entrée au parc (1 144 €).

Les familles sont sollicitées à hauteur de 8 € par enfant. Le solde est pris en charge par la coopérative scolaire.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 400 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette, prélevé sur le Fonds d'Initiatives Scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 400 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 400 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle Pierre Brossolette dans le cadre du projet de classe découverte.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 4 juillet 2019

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL